

tés à cet égard, et le vote des 86 se produisant après l'épuration des 91, révélait un état d'opinion digne des plus sérieuses méditations du pouvoir.

Le discours proclame que l'Empereur " a lieu de compter sur la *scrupuleuse exécution* du traité du 15 septembre et sur le maintien *indispensable* du pouvoir du St Siège.

C'est là une assurance que nous sommes heureux de recevoir, et les applaudissements qui l'ont accueillie dans la salle du Louvre auront un chaleureux écho dans le pays tout entier. Cette parole significative ne peut avoir deux sens comme l'affirment déjà tous les journaux hostiles au Saint-Siège ; elle ne s'applique pas au pouvoir spirituel, qui se meut dans des sphères où les combinaisons de la politique ne sauraient l'atteindre ; et bien qu'elle ne concerne que le domaine restreint et mutilé du Saint-Père, il faut au moins la saluer comme une barrière posée à tout envahissement nouveau. Que de douloureuses complications elle eût évitées, si elle avait été prononcée plus tôt ! Nous osons espérer qu'elle est tombée des lèvres impériales comme un arrêt, et qu'elle installe au pied du Vatican, à la place de nos soldats, une sentinelle qui vaudrait mieux qu'une armée : l'honneur de la France.

Nous ne voulons pas dire que c'est l'amendement des 91 et celui des 86 qui viennent de trouver place dans la harangue de la couronne ; nous aimons mieux y rencontrer, à dix-huit ans de distance la pensée qui dictait cette déclaration mémorable : " La souveraineté *temporelle* du chef vénérable de l'Église est intimement liée à l'éclat du catholicisme comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie*."

* Lettre du Prince président au nonce. — 1849.

Il reste à attendre l'adhésion de l'Italie à ce langage précis. L'interprétation du traité du 15 septembre a trop longtemps varié de Paris à Turin ; l'heure d'un formel accord est venue, et les hommes d'État florentins se résigneront sans doute à adopter le sens que le chef du gouvernement français vient de donner à l'acte commun. Nous oublions les revendications insolentes des ministres piémontais et les étranges commentaires des négociateurs italiens eux-mêmes. Des fanfaronnades de carrefour ou de tribune disparaissent devant la parole hautement proclamée de la France, et si les aventuriers que nous avons naguère chassés de Rome entreprenaient d'y rentrer, nous espérons qu'ils trouveraient une seconde fois devant eux le drapeau de Casimir Périer, de Cavaignac et d'Oudinot, le drapeau glorieux de la France catholique et parlementaire.

Au sujet du Mexique, on attendait avec impatience des paroles aussi explicites qu'à propos du Saint-Siège, et l'on se félicitait déjà du double gage de paix et d'économie que l'évacuation promettait au pays et au monde. Faut-il le dire ? Cet espoir a été déçu ; du moins l'annonce d'une évacuation indéterminée, et peut-être lointaine encore, n'a pas donné toute la satisfaction rêvée. M. Rouher avait promis naguère que l'aube du 1er janvier 1865 ne verrait pas un seul soldat français au Mexique ; le soleil s'est levé bien des fois depuis cet engagement, 1865 a passé, une année nouvelle est venue, et nous ne savons encore quand nos troupes s'éloigneront des rivages où elles accomplissent de si ingrats et pénibles travaux.

Aujourd'hui la situation n'est